Vendredi 26 juin : l'inauguration de la Maison du Parc

Ci-dessous le discours (presque en totalité) prononcé par le Maire Charles Mourlan. Sont évoqués dans le texte ci-dessous : l'importance pour le village de ce bâtiment, les délais entre la décision de le construire et la réalisation finale, son utilisation, les difficultés pour faire aboutir le projet et pour obtenir les financements nécessaires .

Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Rustiques, 520 habitants à ce jour, a quasiment doublé sa population en quelques années ; situé à 1,5 km de Trèbes et à 9 km de Carcassonne, compte tenu de la proximité de ces 2 villes, notre commune était **prédestinée à devenir un village dortoir**.

Dans sa séance du Conseil Municipal du 17 septembre 2009, le Conseil Municipal à dit **NON au village dortoir**. «Rustiques VIVRA», les Rustiquoises et Rustiquois devront trouver prochainement à proximité, dans notre village, des installations, des occupations pour toutes les générations de 4 à 90 ans.

Il a donc été décidé de construire un bâtiment et d'aménager **notre Parc Municipal**.

Une troisième raison, nous a « boosté » à agir : en effet, un bâtiment vétuste insalubre, inesthétique longeait le chemin de l'Eglise, (il s'agissait des Anciens Lavoirsdouche des années 1950). Nous nous devions de supprimer cette insupportable verrue, car cette bâtisse entachait notre détermination à fleurir et embellir notre commune.

Le projet ayant été finalisé pour un montant de 570 000€ + 130 000€ d'aménagements : soit un total de 700 000€, nous nous sommes lancés dans l'étude du financement. Le regretté Georges Frêche, Président de la région Languedoc-Roussillon, nous a accordé une subvention de 142 000 €.Monsieur André Viola, président du Conseil Départemental que je remercie, une subvention de 71 000€. Le reste a été financé par les fonds propre de la commune soit environ 480 000 €.

Il en a été de même pour la construction de l'aire de jeux et de pique-nique dans le Parc pour 66 000 € aménagements compris. Ainsi que pour la rénovation totale de l'ancien Presbytère en 3 logements sociaux : d'un coût total de 265 000 €.

Mais n'allez surtout pas penser que le commune de Rustiques est riche, loin de là. Tout cela, est le résultat d'une gestion économique et financière saine et sérieuse d'une vingtaine d'années, où nous avons joué aux écureuils! (il y en a d'ailleurs pas mal dans nos bois autour du village!).

Nous avons durant ces années, investis dans le foncier, ainsi que dans l'immobilier, construit nous même 5 lotissements communaux et mis pas mal de noisettes de côté, ce qui nous a permis de lancer immédiatement le Projet.

Et c'est là que les ennuis ont commencé. En effet, notre

Parc était classé en « Zone Boisé » sauf qu'il n'y avait pas d'arbres sur le site destiné à recevoir le bâtiment. Le permis de construire a alors été purement et simplement refusé.

Je ne vais pas rentrer dans les détails, mais cela a duré 1 an, nous avons avec mon premier adjoint rencontré le directeur de la DDTM, une chef de service, <u>Madame Christine BURGAT</u>, ici présente, <u>assistait à cette réunion</u> et a trouvé notre projet très intéressant, à tel point qu'elle s'est plongée dans des recherches (elle n'y était pas obligée, le dossier étant classé) et a trouvé 2 jurisprudences en France) cela a été déterminant et notre permis a enfin été accordé.

J'ai tenu absolument à la remercier en l'invitant à cette inauguration;

Je suis fier et heureux de lui remettre la médaille d'honneur de la ville de Rustiques. (.....)

Ensuite, j'ai du batailler ferme, pour récupérer la subvention de la région, perdue à cause du temps passé et Monsieur Christian Bourquin, a eu la gentillesse de nous en accorder une autre d'un montant identique.

Venons-en à présent à l'essentiel, c'est-à-dire à la présentation et à l'utilisation de la Maison du Parc, à ceux qui la font vivre, souvent des bénévoles.

→ <u>Le hall d'entrée</u> est destiné à faire fonction d'office de tourisme et est encore en cours d'aménagement. Sur la commune il y a un terrain de camping privé, mais également une douzaine de gîtes et bientôt des chambres d'hôtes:

L'occasion également de mettre en valeur les produits locaux en particulier le vin qui est vendu dans le monde entier.

- → <u>Dans la salle</u> où nous nous trouvons c'est <u>le café communal</u>, dont le responsable est Monsieur Fred Morel (employé communal), la salle est ouverte 4h par jour, on peut venir y lire la presse quotidienne sportive et informative : et y boire un café ou se désaltérer.
- * Cette salle est utilisée pour les vernissages (à Rustiques il y a des artistes en peinture et en objet d'Art);
- * Utilisée également pour les conférences et bien sûr par la mairie pour toutes les réceptions.
- * Utilisée par l'école, les TAP(Temps d'activités périscolaires) et l'ALAE (Accueil de loisirs associé à l'école), la salle est équipée de vidéo projecteur et il n'y a pas de vente d'alcool ici.

- * Et également utilisée par l'association France Alzheimer, comme halte relais que nous recevons gracieusement tous les jeudis après-midi.Madame Jacqueline Bonnet est la responsable halte relais de Rustiques.C'est une façon à nous de participer à cette association en aidant les personnes atteintes de cette terrible maladie et d'accompagner les familles.
- * Tous les vendredis soir les concours de belote, à la Maison du Parc, sont animés sous la responsabilité de 2 bénévoles, Mme et Mr Saïz Serge.
- → Il y a ensuite <u>la salle des jeunes</u>, qui faisait défaut à Rustiques, Jean-Michel Della Nora en est le directeur, il est salarié du CIAS de Carcassonne Agglo. Il encadre entre 15 et 20 jeunes de 12 à 18 ans. L'accueil des jeunes du mercredi fonctionne très bien. Pendant les vacances scolaires c'est l'occasion pour les jeunes de préparer des projets, d'exécuter des travaux de peinture et autres, etc...
- → juste à côté : <u>la bibliothèque</u> (c'est un relais de la bibliothèque départementale), elle est tenue par des bénévoles, je citerai notamment Aline Vaujany, adjointe au maire, et 2 Rustiquoises : Nanou Ruffel et Odile Costa (remplaçante), toutes les trois anciennes enseignantes.

Un an après son ouverture le bilan est le suivant :

- · prêts de livres adultes : 412 · Prêts de livres enfants : 739
- · Fond communal : 688 ouvrages · Fond départemental : 328 ouvrages (renouvellement du prêt 2 fois par an).
- → Vient ensuite <u>l'espace informatique</u> qui est utilisé d'abord par l'école, par les, CP/CE1, tous les lundis et les maternelles au coup par coup. (....)

On ne forme pas que les tous petits à l'informatique, on forme aussi les adultes, là aussi des bénévoles, Henri Ruffel 1er adjoint et Nathalie Jesupret, adjointe. Formation complète et entraide informatique à tous les adultes qui le souhaitent : 2 soirées par semaine le mercredi et le jeudi.

ightarrow Dans l'ancien bâtiment des bains douche une très belle salle, qui fait fonction de salle de réunion, pour toutes les associations, l'école et autres, et à côté l'espace toilettes.

- → Quant <u>au parc</u>, il est désormais utilisé tous les jours que ce soit l'aire de jeux, (souvent des parents des villages voisins y amènent leurs enfants) et, lorsqu'il fait beau, les gens utilisent l'aire de pique-nique, ouvert à tous ceux qui veulent profiter des ombrages du parc et des diverses installations.
- → une table de Ping Pong, vient d'être récemment installée et bientôt verra le jour un grand barbecue, construit par les jeunes de Rustiques encadrés par les employés communaux, et qui servira pour les repas des associations, de plus en plus nombreux, convivialité oblige, ainsi que pour les pétanqueurs qui disputeront cet été un challenge exceptionnel où vous tous serez les bienvenus.

Aujourd'hui, le Parc Municipal VIT, la Maison du Parc VIT, Rustiques VIT, et vivra longtemps.

Notre devise aura été « durer pour servir ». Merci pour votre attention.

Etaient présents lors de cette inauguration :

Gisèle Jourda, sénatrice ; Alain Giniès, vice-président du Conseil départemental ; Hélène Giral, vice-présidente de la Région ; Régis Banquet, président de Carcassonne Agglo; Françoise Navarro, Conseillère Départementale; Henri et Edith Gout, architectes, auteurs de la réalisation de la Maison du Parc; les maires des communes du Piémont Carcassonnais (Eric Ménassi, Jacques Larruy, Marc Rofes, Alain Garino); les membres de l'actuel et de l'ancien Conseil Municipal; le Maire, des adjoints et des membres du Conseil Municipal de Badens; Jacqueline Bonnet, responsable de la halte relais Alzeihmer de Rustiques, Jean-louis Sié, directeur de l'école, des enseignants du RPI, Jean-Michel Della Nora, directeur de l'ALAE et plus de 120 personnes du village.

Cette inauguration s'est terminée par une note festive : sous les ombrages du parc, autour des tables bien garnies, les personnes invitées et les rustiquois ont fait honneur à l'apéritif dînatoire offert par la municipalité. Jusqu'à tard dans la soirée, élus et habitants sont restés sous les arbres centenaires.





LE BULLETIN COM-MUNAL

Le bulletin municipal constitue un élément de communication institutionnel qui transcrit <u>la</u>

parole officielle de l'équipe municipale, informe des projets et des réalisations d'une collectivité, donne des informations pratiques sur la commune et les services municipaux.

Paraissant deux fois par an, en début d'année et au début de l'été, nous essayons de vous informer du mieux que possible et de la façon la plus compète de l'actualité de la commune. Lisez-le avec attention, vous pouvez aussi compléter votre information en Mairie.

RAPPEL

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi: 8h40-12h10/13h30-17h30

Mardi: 8h40-12h10/13h30-19h00

Jeudi et vendredi : 8h40-12h10

tel: 04.68.78.63.84/09.63.64.09.07

mèl: commune-de-rustiques@orange.fr

Recensement des jeunes

Recensement citoyen: démarche obligatoire à 16 ans. Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie ou par internet entre le jour de leur anniversaire de leur 16 ans et la fin du 3e mois suivant.

Horaires d'ouverture de la Maison du Parc

- Le café de la Maison du Parc est ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 11h30 et de 17h00 à 19h00.
- La bibliothèque municipale vous accueille le mercredi de 17h00 à 19h00. Elle est fermée à partir du 8 juillet et reprendra en septembre.

Etat civil

Naissance à Carcassonne de:

- Ysalis, Claudie Greis le 4 février
- Léna, Charline Baudouy le 21 mars

Mariage le samedi 20 juin de

Samson Vercruysse et Marie Miquel

Décès de

Jean-Claude Taqui le 7 avril

Bon à savoir

Pour un meilleur fonctionnement du service technique, le conseil municipal a adopté les règlements suivants, consultables en mairie dans leur intégralité, concernant:

♦ Le service de collecte des déchets verts et encombrants Déchets végétaux acceptés

Conditions de collecte

La collecte des déchets verts ou encombrants est gratuite et a lieu une fois par semaine, le lundi ouvrable, sauf dérogation accordée par le Maire.

Les habitants, après inscription préalable en mairie en remplissant un formulaire, doivent déposer leurs déchets verts ou encombrants devant chez eux, ou au point de collecte qui leur a été indiqué, la veille au soir ou le jour de la collecte avant 7h, rassemblés sur un minimum de surface au sol. La présence du demandeur est obligatoire: les agents collecteurs ne rentreront pas dans la propriété privée. Le dépôt au sol (ou l'encombrant) ne devra pas présenter de gêne ou de danger pour les autres usagers.

tontes de gazon
 tailles de végétaux
 etailles de végétaux
 petits branchages
 feuilles et plantes flétries

Déchets interdits à la collecte

 palettes en bois
 gros branchages et souches
 objets en verres
 pots de fleurs
 pierres et cailloux
 produits d'entretien du jardin
 outil de jardinage
 cendres

L'enlèvement est limité à l'équivalent de 2 camions par an, par habitation, soit environ 5 m³.

Le prêt de matériel

Liste du matériel susceptible d'être prêté si disponibilité:

- -plateaux de tables
- -tréteaux
- -chaises en bois
- -autre: sur demande

L'imprimé de demande de prêt de matériel, disponible en mairie sur simple demande, doit être dûment rempli et retourné en mairie au moins 15 jours avant la date de la manifestation.

Le matériel est à retirer, sur rendez-vous, au local Place Galy. Lors de délivrance du matériel prêté, il est impératif de présenter l'imprimé validé.

Le bénéficiaire assume l'entière responsabilité du matériel prêté et de son usage dès sa prise en charge et jusqu'à sa restitution au même lieu et dans les mêmes conditions que pour la prise en charge.

<u>Le recensement de la population</u> Il aura lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Ce recensement est important pour la commune. Nouveauté: chaque personne recensée pourra répondre au questionnaire par internet.

Sommaire des délibérations du Conseil Municipal consultables en mairie

MARS

sion de la vidéo protection — Devis ORANGE: raccor- d'instruction des autorisations des droits des sols au dement de l'ancien Presbytère — Admission en non sein de Carcassonne Agglo — Règlement de collecte valeur — Création d'un emploi d'adjoint d'animation des déchets verts — Location logement 26 avenue de 2ème classe — Rénovation du réseau éclairage de l'Europe : logement A — Location logement 26 public et suppression des luminaires trop vétustes Route de Laure : demande de subvention au SY.A.D.EN. Approbation du PAVE.

AVRIL

Approbation dυ compte administratif 2014-Approbation du compte de gestion M14 dressé par le receveur — Affectation du résultat de l'exercice 2014 - Fiscalité: vote des taux d'imposition 2015 Approbation du budget primitif 2015 (voir encart cidessous)- Virements de crédits 01/15 — Création d'un emploi d'avenir CUI-CAE.

MAI—JUIN

Demande de subvention au titre du FIPD 2015 : exten- Convention de mise en place du service commun avenue de l'Europe : logement B — Règlement des colocataires de l'immeuble ancien presbytère – Délibération fixant la redevance pour occupation du domaine public routier et non routier par les réseaux et ouvrages communications électroniques : année 2015—Subventions 2015 aux associations Subvention exceptionnelle OCCE —Recensement de la population 2016: agent recenseur.

Le budget primitif 2015

Le budget primitif 2015 a été voté en équilibre pour un montant de :

Depenses		Recettes	
Charges à caractère général	114 929,00	Prestations de services	3 000,00
Charges de personnel	224 093,00	Impôts et taxes	242 829,00
Atténuation de produits	57 700,00	Atténuation de charges	18 000,00
Autres charges courantes	34 746,00	Autres produits	59 900,00
Charges financières	1 516,00	Dotations	140 560,00
Charges exceptionnelles	255,00	Produits exceptionnels	5 500,00
Opération d'ordre	22 871,00	Opération d'ordre	15 000,00
Virement en investissement	28 679,00		

484 789,00 € en Section de Fonctionnement

Depenses		Recettes	
Travaux	129 385,00	Subventions d'inv	109 245,00
Logiciel	2 500,00	Remb TVA	46 500,00
Emprunts	8 950,00	Taxe d'aménagement	10 416,00
Solde d'exécution	177 457,00	Autres produits	5 500,00
Opération d'ordre	15 000,00	Opération d'ordre	22 871,00
		Affectation en réserves	110 081,00
		Virement du fonctionnement	28 679,00

333 292,00 € en Sec-

tion d'Investissement

CANICULE

Le plan canicule est activé. Les personnes âgées et/ou handicapées peuvent s'inscrire en mairie sur un registre des personnes vulnérables (article L121-6 du Code de l'action sociale et des familles).

De plus, pour toutes information sur la canicule et les principales recommandations à suivre en cas de fortes chaleurs, du lundi au samedi de 8h à 20h:

> 0 800 06 66 66 - Canicule Info Service (appel gratuit depuis un poste fixe)

Le Les travaux, les achats et les projetsojets

TRAVAUX REALISES OU EN COURS

Les petits travaux d'entretien, de réparation, de rénovation effectués en permanence par les employés communaux ne sont pas mentionnés ci-dessous, chacun faisant en sorte que le village soit propre et bien tenu.

De mars à fin juin 2015

- Fin des travaux de rénovation du presbytère (intérieur et extérieur) par les employés communaux. Les logements ont été prêts pour la location au 1er juin 2015 (deux sont déjà loués).
- Suppression de jardinières aux entrées du village ;
 mise en place de plantes en pleine terre.



• Mise en place de la vitrine du Bataillon Minervois en collaboration avec Claude Subreville et Henri Ruffel de l'Association du Patrimoine de Rustiques.





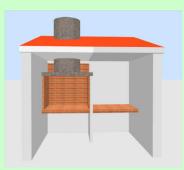
- Hall d'accueil de la Maison du Parc : finalisation du projet avec une vitrine présentant les produits locaux et installation de deux bannières verticales retraçant l'histoire du village et les actions mises en place pour le tourisme.
- Réalisation de travaux au lotissement les Pins sur un passage servant de servitude dans le but de prévenir tout ravinement en cas de fortes pluies.
- Effacement de la ligne Basse Tension route de Laure : raccordement des usagers en souterrain au poste existant du « Moulin à vent » desservant le lotissement de l'Olivette et les usagers de la route de Laure.
- Mise en place de la table de ping-pong dans le parc (des raquettes sont disponibles au café de la maison du parc - 2€ de caution)



Suppression des branchements d'eau en plomb et mise aux normes des installations avenue de l'Europe.
 Ces travaux ont été réalisés par Carcassonne Agglomération (l'étude, la réalisation et le financement) par tranches : en 2016 et 2017 ce sera terminé pour tout le village. La commune n'a rien déboursé et le prix de l'eau n'a pas augmenté.

<u>Juin -Juillet - Août</u>

- **Peintures des bandes routières** tout au long de l'avenue de l'Europe et à l'école.
- Réfection des peintures dans le couloir de l'école.
 Petits travaux d'entretien à l'école
- Réalisation d'un barbecue dans le Parc Municipal. Ce projet se fera en y associant les jeunes ados du village et sera piloté par Dimitri Durand et l'animateur jeunesse Jean-Michel Della Nora.



TRAVAUX A VENIR PROCHAINEMENT POUR LA SECURITÉ DU VILLAGE

- Installation de trois caméras de surveillance supplémentaires, dont l'une au pont d'Agar.
- Sécurisation du parking entre le tennis et le Foyer Municipal. C'est nécessaire c'est devenu une piste de rodéos automobiles, de nuit comme de jour, mettant en danger les enfants et leurs accompagnateurs ; cet aménagement est aussi demandé par les riverains de ce parking. L'entrée se fera par le lotissement Saint Jean, elle sera fermée en soirée par une barrière, et la journée lorsque les enseignants l'utilisent.

Ecole, jeunesse

L'ALAE : LE DÉPART DE JEAN-MICHEL DELLA NORA



Embauché en juillet 2010 par la mairie de Rustiques sur la base d'un contrat aidé (C.A.E) pour assurer les fonctions d'animateur jeunesse), il a été stagiarisé en janvier 2012, intégrant la Fonction Publique. Lorsque Rustiques a intégré Carcassonne Agglo, il a été rattaché au C.I.A.S de Carcassonne Agglo au 01/01/2013. Il est depuis cette date titulaire du poste de directeur de l'AL.A.E (accueil de loisirs associé à l'école) et chargé aussi de l'animation jeunesse auprès des adolescents.

Il est nommé par le C.I.A.S de Carcassonne Agglo pour occuper les fonctions de directeur de l'A.L.A.E de l'école des Floralies de Trèbes à partir du 1er septembre 2015.

Jean-Michel a été le moteur et l'âme du développement de l'action jeunesse que nous avons impulsé, entretenant d'excellentes relations entre enfants, adolescents, parents et municipalité.

Nous lui souhaitons bonne chance et merci pour tout ce qu'il a développé . Il restera à Rustiques pour assurer l'animation jeunesse auprès des adolescents du village.

L'ARRIVÉE DE STÉPHANIE BAYLE



Titulaire du B.A.F.D (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur), elle a plus de 10 ans d'expérience dans l'animation auprès des jeunes. Elle a assuré des remplacements à Cazilhac, Trèbes mais aussi sur l'A.L.A.E de Rustiques. Elle n'est donc pas une inconnue pour les enfants, les parents et les autres membres de l'équipe d'animation avec lesquels elle a déjà travaillé.

Dés la rentrée de septembre elle sera présentée aux parents lors d'une réunion où elle fera part de ses projets pour l'A.L.A.E et les T.A.P.

LA GARDERIE MUNICIPALE

Ce service fonctionne le mercredi après-midi pour les parents qui le souhaitent. Il a connu durant l'année scolaire écoulée une fréquentation en baisse, avec même aucun enfant présent pendant plusieurs semaines. A partir de la rentrée de septembre, ce service de garderie communale fonctionnera à la demande : il faudra inscrire son enfant au plus tard le lundi qui précède avant 14h. La garderie communale commence à 13h20. Un bilan en fin d'année 2015 sera fait sur la fréquentation de cette garderie et son maintien.

LES REPAS DU MERCREDI À LA CANTINE

Pour les repas du mercredi il faut s'inscrire avant le lundi 14 h (c'est incontournable et exigé par notre fournisseur de repas). Après le repas les parents doivent venir chercher les enfants avant 13H20.

La kermesse de l'école

Le vendredi 19 juin a eu lieu la kermesse de l'école organisée par l'association des parents d'élèves « Los Maïnatages », dans le parc municipal de Rustiques. Le beau temps était au rendez-vous.

Un grand succès pour les organisateurs, et un moment de plaisir pour les enfants, leurs parents et tous les amis de l'école. Et aussi un moment d'émotion pour les responsables de cette association qui sont démissionnaires ; depuis leur création ils se sont dévoués sans compter leur temps pour multiplier les actions en faveur de l'école : loto, vide-grenier, vide-dressing, marché aux fleurs, etc. L'agent récolté servait à financer le voyage de fin d'année pour tous les élèves du RPI Badens/Rustiques (20€ par élève).

Cette association sera donc en sommeil l'année prochaine, en attendant que d'autres reprennent le flambeau. Bravo à tous les bénévoles : Nathalie (2), Caroline, Stéphanie, Karine et Odette. Vous avez aussi toujours défendu le groupe scolaire : merci pour tout le travail que vous avez effectué.



La fête des T.A.P

Pendant la kermesse de l'école, et avant le repas, Jean-Michel DELLA NORA, directeur de l'A.L.A.E a présenté le projet qu'il avait monté avec les enfants pendant l'année scolaire. Il s'agissait d'une pièce de théâtre

Les enfants avait écrit le texte, réalisé les décors et les costumes. Ils ont bien joué avec enthousiasme et réussite. Les parents (et grands-parents) étaient nombreux pour assister à cette représentation : ils ont pu apprécier le travail réalisé par un groupe d'enfants d'âges différents, où chacun s'était impliqué.





Programme Vacances Eté 2015 Ados Rustiques



Jour	Activités	Prix	Infos
Samedi 04/07	Soirée Magie avec les Jeun's	0 €	15h à la salle
Lundi 06/07	Inscriptions + activités aux choix	0 €	13h30 à la salle
Mardi 07/07		22 €	Départ 8h00
Mercredi 08/07	Décalaric		Prévoir paquetage
Jeudi 09/07			Retour 18h30
Vendredi 10/07	Baignade en lac	0 €	Départ 10h – retour 17h30
Lundi 13/07	Baignade à la plage	2€	Départ 14h – retour 22h
Mardi 14/07	Férié		
Mercredi 15/07		0 €	9h à la salle jusqu'à 13h puis pique-nique et activités aux choix
Jeudi 16/07	Construction du barbecue du parc municipal		
Vendredi 17/07			
Lundi 20/07	'Projet citoyen'		
Mardi 21/07			
Mercredi 22/07		32 €	Départ 9h
Jeudi 23/07	Camp à Puivert		Prévoir paquetage
Vendredi 24/07			Retour 18h30
Lundi 27/07	Barbecue Projet citoyen	0 €	9h à la salle
Mardi 28/07	Aqualand	12 €	Départ 8h30 retour 18h30
Mercredi 29/07	Construction Barbecue	0 €	9h à la salle
Jeudi 30/08	'Projet Citoyen'	₩.	
Vendredi 31/08	Repas de fin d'année	0 €	15h à la salle

Pour toutes informations contactez Jean-Michel au 06.70.59.94.68

Les associations

ACCA Chasse : l'assemblée générale a eu lieu le 27 mai 2015 dans la salle des associations de la Maison du Parc. L'ACCA a organisé un repas le samedi 13 juin suivi d'un concours de pétanque, ainsi qu'un vide grenier le dimanche 3 juillet.

Association du Patrimoine (APPCR) : l'assemblée générale se tiendra en septembre. La sortie annuelle aura lieu à Nîmes le samedi 12 septembre, où nous serons reçus par Elisabeth et Santos Sampietro. L'APPCR organise le 31 juillet une repas festif « On s'amuse dans le parc » animé par la banda « Trapez ».

La Belote Rustiquoise : après avoir connu un vif succès cette année, elle a clôturé la saison par un repas au camping de la Commanderie et reprendra en septembre.

Creyada : Valérie et Veva de l'association Creyada Rustiques exposent leurs peintures jusqu'au 31 juillet au caveau du domaine La Forge Carbou 3 place Cambrièl à Puicheric et vous proposent de faire un geste de solidarité en acquérant des tableaux accessibles en terme de prix, qui représentent la nature exceptionnelle de notre département. Les fonds recueillis serviront à financer les séances de rééducation de Léna Boyer, atteinte d'infirmité motrice.

Cette association expose à la Maison du Parc du 1er au 15 août.

Les Jeun's de Rustiques: Ils ont participé à l'organisation de la journée du samedi 4 juillet et participeront à la construction du barbecue au mois de juillet. Jean-Michel DELLA NORA les encadrera tout le mois de juillet, puis reprendra les activités en septembre. L'assemblée générale aura lieu en novembre.

Sports et Loisirs : l'Assemblée Générale a eu lieu le 9 juin à la Maison du Parc. La section « Marche » continue ses activités pendant l'été avec des sorties à 20 h le mardi (départ devant la Mairie). Elle reprendra l'ensemble des activités (marche, gym forme, gym cardio,, zumba, yoga, informatique) en septembre, avec la création d'une nouvelle : le Kendo. Elle organise les concours de pétanque tous les jeudis en août et septembre dans le parc municipal à 21h.

Football Club Badens/Rustiques: l'équipe sénior est montée de 2ème division départementale en 1ère division. Une équipe réserve senior est constitué. 110 licenciés constituent l'effectif de cette association (école de foot, les équipes, et les dirigeants. La reprise de l'école de foot aura lieu à la rentrée de septembre. Les premiers matches pour les séniors en Coupe de France dés le mois d'août.

Bilan des animations de Mars 2015 à Juillet 2015 : vous y avez peut-être assisté.

Vendredi 4 avril : carnaval de l'école à Rustiques

Du vendredi 10 avril au jeudi 16 avril : exposition d'Arts plastiques de l'Association Creyada (Maison du Parc)

Samedi 25 avril : conférence sur l'Étang de Marseillette (Maison du Parc) (organisateur : Association du Patrimoine)

Vendredi 8 mai : repas dans la Maison du parc (gratuit pour les plus de 70 ans ; organisateur : municipalité).

Samedi 30 mai : soirée théâtre au profit de l'association France Alzheimer (au foyer municipal)

Vendredi 12 juin : « Musiques en Minervois » représentation de musique classique à l'Eglise de Rustiques (Festival de musique organisé sur plusieurs villages du minervois).

Vendredi 19 juin : kermesse de l'école dans le Parc Municipal (Association de parents d'élèves « Los Maïnatges »).

Samedi 20 juin : repas et concours de pétanque dans le parc municipal (organisé par l'A.C.C.A de Rustiques)

Dimanche 28 juin : pique-nique dans le Parc Municipal (organisateur Sports et Loisirs).

Samedi 4 juillet : spectacle de magie pour les enfants à 18 h 30 et repas dansant dans le parc municipal. (organisateur : association des Jeun's)

Dimanche 5 juillet : vide grenier organisé par l'A.C.C.A de Rustiques









Animations prévues de juillet à décembre 2015 : nous vous invitons à y participer.

Juillet-Août : tous les jeudis à 21 h concours de pétanque dans le parc municipal (organisateur Sports et Loisirs).

Vendredi 31 juillet : repas champêtre dans le parc municipal, animé par la banda « TRAPEZ » (organisateur : Association du Patrimoine).

Du samedi 1er août au samedi 15 août : exposition d'Arts plastiques de l'Association Creyada (Maison du Parc).

Du 18 septembre au 31 octobre : COUPE DU MONDE DE RUGBY. Projection sur écran géant à la Maison du Parc.

Dimanche 1er novembre : vide grenier (organisateur : Foot Rustiques/Badens).

Semaine du 7 au 11 décembre : exposition sur le thème de la laïcité à la Maison du parc ; (organisateur : Association du Patrimoine).

Dimanche 6 décembre : le petit marché de Noël (à Maison du Parc ; organisateur : Association du Patrimoine).

31 décembre : réveillon du Nouvel an au Foyer Municipal (organisateur : ACCA).

Les évènements cités sont ceux qui nous ont été communiqués. Cette liste est susceptible d'être modifiée, rectifiée, complétée par les organisateurs qui vous informeront des changements en temps voulu.

Pour compléter votre information sur les évènements du village : http://rustiques.blogs.lindependant.com/

Les visites guidées du village

A l'initiative de l'Association du Patrimoine elles sont assurées par Tinus Daniels, guide du village. Parlant 4 langues, le mardi et le vendredi du 15 juin au 15 septembre de 10H à 12H il conduit les visiteurs sur les lieux historiques : une balade de deux heures pleines de petites histoires en Français, Néerlandais, Anglais et Allemand.

600 personnes en 2014, déjà 200 depuis début 2015 : c'est un succès pour Tinus, l'Association du Patrimoine et pour le village.

Contact : Tinus Daniels 0686116469

tinusdaniels@gmail.com